



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Fermetures de sites industries ayant bénéficié d'aides publiques

Question au Gouvernement n° 3309

### Texte de la question

#### FERMETURES DE SITES INDUSTRIELS AYANT BÉNÉFICIÉ D'AIDES PUBLIQUES

**M. le président.** La parole est à M. Julien Dive.

**M. Julien Dive.** La semaine dernière, le groupe japonais Bridgestone a annoncé la fermeture de son usine de pneus de Béthune dans les Hauts-de-France : 863 salariés en CDI sont menacés par cette annonce, ainsi qu'une centaine de sous-traitants – un vrai carnage social. Cette casse sociale n'est qu'un énième exemple de la désindustrialisation dangereuse de notre pays : au nom d'une logique économique plus que douteuse, certains groupes industriels n'hésitent désormais plus à s'essayer les pieds sur les vies de milliers de salariés et de leurs familles en pensant que, du jour au lendemain, on peut prendre les aides financières reçues et partir.

Il est temps de siffler la fin de la récréation, car la crise sanitaire n'excuse pas tout. Plusieurs groupes, dont Bridgestone, comptent invoquer le contexte sanitaire pour justifier des destructions d'emplois, alors même qu'ils prévoyaient cette opération depuis plusieurs mois. C'est tout simplement inacceptable !

Le président de la région des Hauts-de-France a été le premier à réagir et à exiger des alternatives à la décision de Bridgestone. Monsieur le Premier ministre, êtes-vous sincèrement décidé à lui emboîter le pas ? Devant la menace de suppression de ces milliers d'emplois, nous devons tous nous réunir, indépendamment de nos différends politiques, pour engager un véritable bras de fer et aller plus loin que la loi Florange.

Êtes-vous prêt à aller plus loin, à interroger notre modèle de soutien économique et à exiger des gages de la part de ces groupes lorsqu'un site ferme sans autre raison que leur intérêt financier ou une délocalisation organisée ? Depuis 2008, Bridgestone a touché plus de 4,4 millions d'euros d'aides publiques. Êtes-vous prêt à nous présenter une loi plus coercitive...

**Plusieurs députés du groupe LFI .** Rendez l'argent !

**M. Julien Dive.** ...qui, face à de tels comportements, obligerait les entreprises à rembourser les aides telles que le CICE ?

Monsieur le Premier ministre, il est indéniable que la crise sanitaire a eu un impact pour l'économie et nos entreprises. Néanmoins, tous les acteurs publics sont là pour aider ces groupes, les accompagner et trouver des solutions. On ne peut accepter des méthodes qui mettent en péril la vie de milliers de salariés. On ne peut pas vouloir la réindustrialisation de notre pays et le maintien des emplois sans faire comprendre à ces groupes qu'en France, le diptyque « On prend l'argent et on se tire ! » ne marche pas ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe FI.*)

**M. Jean-Paul Dufrène.** Très bien !

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

**Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie.** Je vous remercie de souligner la rapidité avec laquelle le président de la région Hauts-de-France et l'État ont réagi à la situation que vous évoquez. Sur ce dossier, la publication d'un communiqué de presse commun témoigne du parfait alignement de la position des élus locaux et de l'État, ainsi que de notre engagement à répondre aux 863 salariés concernés, dont je salue la dignité dans ce moment difficile. L'État est déterminé à faire preuve d'un engagement plein et entier pour les accompagner et je rappelle qu'il était déjà présent l'année dernière et il y a deux ans, quand les premières discussions ont eu lieu.

Puisque vous évoquez, à juste titre, la politique industrielle qui a détruit de l'emploi entre 2008 et 2018, je veux revenir sur notre stratégie en matière industrielle. À la différence de ce qui s'est fait au cours des deux législatures précédentes, depuis trois ans, notre gouvernement a pris à bras-le-corps la question de l'industrie, afin de recréer de l'emploi industriel net sur l'ensemble des territoires.

C'est dans cette direction que nous allons continuer à travailler, comme nous l'avons déjà fait en trouvant des solutions pour les entreprises menacées telles que les papeteries de Condat, Arc International ou encore l'usine Smart de Hambach (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM*), mais aussi pour des entreprises qui s'installent en France – je pense notamment à l'entreprise industrielle ACC qui, grâce au gouvernement français, va fabriquer des batteries électriques à Douvrin et ainsi créer 2 400 emplois dans le Pas-de-Calais.

**M. Pierre Cordier.** Répondez à la question !

**Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée.** Voilà la politique industrielle que nous voulons mener aux côtés de groupes qui s'engagent, qui créent de l'emploi et qui innovent ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Julien Dive](#)

**Circonscription :** Aisne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3309

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Industrie

**Ministère attributaire :** Industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 septembre 2020](#)